



REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 7 MAI 2026

N° C07_05_2026_16 - EPIC Tourisme Mellois en Poitou - Budget primitif 2026 (annexe)

Annexe(s) :

- Annexe budget primitif 2026

Titulaires en exercice	Présents (Titulaires et suppléants votants)	Représentés	Total votants	Absents
86	79	2	81	5

Pour : 81	Abstention : 0	Contre : 0	Sans Participation : 0
-----------	----------------	------------	------------------------

Date de convocation : 30 avril 2026

L'an deux mille vingt six, le sept mai, les délégués des communes membres de la communauté de communes Mellois en Poitou, se sont réunis à 18 h 30, Salle de la Boutonnaise à Brioux-sur-Boutonne, sur convocation adressée par Monsieur Fabrice MICHELET, Président.

Etaient présents :

ARCHIMBAUD-BOIROUX Guénaëlle, AUDÉ Laurent, BALLAND Cyril, BARRÉ Daniel, BAUDRY Patrice, BAUMGARTEN Christian, BERNARD Eric, BETTELI Géralde, BIET Christelle, BLAUD Philippe, BON Fabienne, BONNAUD Stéphane, BONNIN Jean-Marie, BOUYER Nadia, BRETNET François, BRETONNIER Pascal, BRILLAUD Chantal, BROSSARD François, BROSSET Valérie, BRUNET Sylvie, BAUDRIT Isabelle, CHAILLER Catherine, DUCOURTIEUX Jean-Claude, CHESNEAU Etienne, GOUINAUD Eric, COUSIN Sylvie, COYAU David, DELEZAY Gaëtan, DENOEL-MAZOYER Sylvie, ÉMERIT Christian, FERRE Pascal, FOUCHÉ Étienne, FOUCHÉ Patrice, MOREAU Olivier, GALIGAZON David, GAYET Olivier, GIRAUD Mélodie, GRIFFAULT Sylvain, HERISSE Mathieu, HEURTEBISE-DANIAUD Murielle, HUCTEAU Patrice, INGRAND Emmanuel, LARGEAU Vanessa, LEON-HENRI Aurélie, LEQUIEN Ryan, LONGEAU Daniel, LUSSEAU Christian, MACAUD Isabelle, MAGNAN Jean-Christophe, MANGUY Fabienne, MANN Grégory, MERCIER Sébastien, MARQUET Pierrick, MATHIAS Sandrine, MICHELET Fabrice, MORIN Christine, MORIN Patrick, NEE Nicole, OUVRARD Émilie, PAGENEAU Liliane, PALLUAU Vincent, PELTIER Jérôme, PICARD Marylène, PICHON Gilles, POINAS Sylviane, POIRIER Gilles, QUINTARD-MELOUKI Jacqueline, RACINE Eric, RAGOT Nicolas, ROUXEL Patricia, SAINTIER Marie-Emmanuelle, SPATICO Marlène, SUIRE Rudy, THELLIER Odile, VICHIT Luc, VINATIER Christine, VINCENT Bernard, WATTEBLED Frédéric, YOU Thierry

Etaient représentés :

BEURET Lucie (pouvoir donné à ÉMERIT Christian), GUÉRY Patrice (pouvoir donné à BERNARD Eric)

Etaient absents (excusés et non excusés) :

CHASSIN Julien, DURGAND François, FERRÉ Nicolas, LEVASSEUR Dominique, VALERY Nicolas

Le quorum étant atteint, le conseil communautaire peut délibérer.

Secrétaire de séance : Monsieur Jérôme PELTIER

EPIC Tourisme Mellois en Poitou - Budget primitif 2026 (annexe)

Annexe(s) :

- Annexe budget primitif 2026

Vu la délibération du conseil communautaire du 2 décembre 2021 créant et adoptant les statuts de l'EPIC Tourisme Mellois en Poitou, modifiés par la délibération du conseil communautaire du 20 janvier 2022 puis du 11 avril 2024 ;

Vu la délibération du conseil communautaire du 31 mars 2022 approuvant la stratégie d'attractivité économique et touristique ;

Vu la délibération du conseil communautaire du 17 novembre 2022 adoptant le plan d'actions de la stratégie d'attractivité économique et touristique ;

Vu la délibération du conseil communautaire du 11 avril 2024 approuvant la convention pluriannuelle d'objectifs 2024-2026 avec l'EPIC Tourisme Mellois en Poitou ;

Vu la décision du Comité de Direction de l'EPIC Tourisme Mellois en Poitou, en date du 18 février 2026 validant le budget primitif de l'EPIC Tourisme Mellois en Poitou ;

Vu l'article L.133-8 du Code du Tourisme, qui précise que le budget et les comptes de l'EPIC Tourisme Mellois en Poitou, délibérés par le Comité de Direction, sont soumis à l'approbation du conseil communautaire ;

L'EPIC Tourisme Mellois en Poitou décline le volet touristique de la stratégie d'attractivité économique et touristique de Mellois en Poitou. Les actions opérationnelles conduites par l'EPIC sont précisées dans la convention pluriannuelle d'objectifs pour la période 2024-2026 complétée par une annexe qui précise la plan d'action annuel.

Le budget primitif 2026 permet de mettre en place le plan d'actions de l'EPIC Tourisme Mellois en Poitou sur cette même année.

Il se présente de la manière suivante :

BP 2026 FONCTIONNEMENT - RECETTES

Chapitr e	Libellé	Réalisé 2025	BP 2026
13	Atténuation de charges	11 565,79 €	10 000,00 €
70	Vente de produits, prestations	51 094,67 €	38 000,00 €
74	Subventions d'exploitation	340 000,00 €	340 000,00 €
75	Autres produits de gestion courante (taxe de séjour)	93 549,62 €	89 738,00 €
77	Produits exceptionnels	87 274,89 €	10 000,00 €
TOTAL AVANT AFFECTATION DU RÉSULTAT		583 484,97 €	487 738,00 €
002	Excédent de fonctionnement reporté	93 580,28 €	214 043,85 €
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		677 065,25 €	701 781,85 €

Le BP présente une ligne « Vente de produits, prestations » en baisse par rapport en 2025 et une estimation de la taxe de séjour quasiment à hauteur du réalisé 2025.

BP 2026 FONCTIONNEMENT - DÉPENSES

Chapit	Libellé	Réalisé 2025	BP 2026
--------	---------	--------------	---------

re			
11	Charges à caractère général	158 061,67 €	149 100,00 €
12	Charges de personnel et frais assimilés	300 431,49 €	329 000,00 €
14	Atténuation de produits	668,66 €	1 000,00 €
65	Autres charges de gestion courante	1,72 €	100,00 €
66	Charges financières		
67	Charges exceptionnelles		
68	Dotations aux prov. Risques et Charges		7 000,00 €
42	Dotations aux amortissements, dépréciations, provisions	507,28 €	1 538,00 €
22	Dépenses imprévues		€
TOTAL AVANT AFFECTATION DU RÉSULTAT		459 670,02 €	487 738,00 €
23	Virement à section investissement	93 580,28 €	214 043,85 €
TOTAL DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT		553 250,30 €	701 781,85 €

Les charges à caractère général sont réduites en raison de la réduction des achats pour les parcours Terra Aventura.

La dotation aux provisions pour risques et charges a été créée pour couvrir les indemnités de départ en retraite des salarié.e.s.

BP 2026 INVESTISSEMENT - DÉPENSES

Chapitr e	Libellé	Réalisé 2025	BP 2026
20	Immobilisations incorporelles		500,00 €
21	Immobilisations corporelles	3 857,86 €	215 081,85 €
27	Autres immobilisations		
01	Déficit d'investissement reporté	5 072,71 €	3 350,58 €
TOTAL DÉPENSES D'INVESTISSEMENT		8 930,57 €	218 932,43 €

BP 2026 INVESTISSEMENTS - RECETTES

Chapitr e	Libellé	Réalisé 2025	BP 2026
1068	Affectation du résultat	5 072,71 €	3 350,58 €
11	Report à nouveau		
13	Subvention d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilés		
27	Autres immobilisations financières		
21	Virement section fonctionnement		214 043,85 €
40	Amortissements	507,28 €	1 538,00 €
TOTAL RECETTES DE D'INVESTISSEMENT		5 579,99 €	218 932,43 €

Considérant la délibération du Comité de Direction de l'EPIC Tourisme Mellois en Poitou, en date du 18 février 2026 adoptant le budget primitif de l'EPIC Tourisme Mellois en Poitou ;

Considérant la délibération du Comité de Direction de l'EPIC Tourisme Mellois en Poitou, en date du 8 avril 2026 adoptant la Décision Modificative n°1 de l'EPIC Tourisme Mellois en Poitou ;

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité, décide de :

- APPROUVER le budget primitif 2026 de l'EPIC Tourisme Mellois en Poitou.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour extrait conforme.

Le secrétaire de séance

Le Président